



Vous serez le bienvenu dans notre club.

Les cours sont assurés par un professionnel de l'Aïkido Diplômé d'État.

L'inscription comprend les cours d'Aïkido et les cours d'armes (sabre, bâton) et la possibilité pour les ados, adultes de s'entraîner dans tous mes clubs, soit 14 cours par semaine sans supplément de cotisation.

Pour vous inscrire il faut :

Un certificat médical obligatoire daté à partir du 1er septembre 2012

2 photos d'identité

Un dossier d'inscription vous sera remis sur place aux heures de cours.

Reprise des cours :

À partir du lundi 10 septembre

